

## Label *Qualité français langue étrangère*

# GLOSSAIRE



France Éducation International (FEI)  
1, avenue Léon-Journault 92318 Sèvres cedex France  
Tél. : 33 (0)1 45 07 60 00 – Fax : 33 (0)1 45 07 60 55

Les termes de ce glossaire définissent la manière dont ils sont entendus dans le référentiel.

1	<b>activité d'apprentissage</b>	exercice, tâche qui permet d'atteindre un objectif d'apprentissage
2	<b>approche méthodologique</b>	choix des moyens et des manières d'enseigner
3	<b>assurance qualité</b>	Ensemble des actions entreprises pour garantir aux acteurs externes (clients, partenaires etc.) un niveau de qualité
4	<b>centre</b>	institution dont l'activité principale est l'enseignement d'au moins une langue, dont le français, comme langue étrangère
5	<b>centre de ressources</b>	espace (physique et/ou dématérialisé) structuré et animé donnant accès à des ressources organisées permettant aux apprenants de remédier, de consolider ou de prolonger leurs apprentissages.
6	<b>COMUE</b>	communauté d'universités et établissements
7	<b>curriculum</b>	cf. « référentiel de formation »
8	<b>descriptif de formation</b>	document destiné aux apprenants, qui décrit les objectifs d'apprentissage, les moyens mis en œuvre pour les atteindre et le dispositif d'évaluation d'une formation
9	<b>dimension interculturelle</b>	favoriser les échanges entre les apprenants de cultures différentes en lien avec la culture française.
10	<b>dimension multiculturelle</b>	ensemble de faits culturels associés à la langue cible et aux cultures des apprenants
11	<b>dispositif d'évaluation des apprentissages</b>	mise en cohérence des objectifs d'apprentissage et des modalités d'évaluation.
12	<b>document contractuel</b>	document qui engage la responsabilité du centre quant à l'exactitude des informations fournies
13	<b>efficace</b>	qui permet d'atteindre un objectif
14	<b>enseignant permanent</b>	enseignant employé en CDI, CDII ou CDD d'au moins un an
15	<b>évaluation formative</b>	processus continu d'appréciation des compétences de l'apprenant, conçu pour le guider dans son apprentissage
16	<b>évaluation sommative externe</b>	évaluation extérieure au centre, conçue pour faire un bilan des acquisitions
17	<b>évaluation sommative interne</b>	évaluation propre au centre, conçue pour faire un bilan des acquisitions
18	<b>formation</b>	ensemble structuré de prestations pédagogiques concernant la langue et la culture françaises
19	<b>critère critique</b>	critère pour lequel une non-conformité cotée « 0 » est éliminatoire
20	<b>critère</b>	information choisie, associée à une exigence à remplir par rapport à un objectif précis
21	<b>matériel pédagogique</b>	tout support destiné à l'enseignement d'une langue étrangère.
22	<b>méthode</b>	matériel didactique organisé en vue de l'enseignement d'une langue étrangère
23	<b>module</b>	partie d'une formation qui constitue une unité complète et qui a pour objectif l'acquisition d'une ou plusieurs compétences.
24	<b>moyens</b>	ensemble des ressources matérielles et des compétences mises en œuvre au cours d'une formation.
25	<b>nombre d'heures vendues</b>	produit de la durée en heures de la formation par le nombre d'apprenants. Ce calcul doit être fait pour chaque groupe-classe. Exemple pour une classe de 15 apprenants suivant une formation de 30 heures de cours => 30 (heures) X 15 (apprenants) = 450 heures vendues pour ce groupe. L'addition des résultats pour l'ensemble des groupes-classes d'une année complète (année écoulée) permet d'obtenir le nombre d'heures vendues annuel.
26	<b>nombre d'heures d'enseignement</b>	nombre d'heures de cours en face à face pédagogique assurées par les professeurs. Exemple pour une classe de 30 apprenants suivant une formation de 15 heures de cours => 15 heures d'enseignement pour ce groupe. Pour obtenir le volume annuel, l'ensemble des cours donnés par l'équipe enseignante pendant une année complète (année écoulée) doit être pris en compte.
27	<b>outil pédagogique</b>	ensemble constitué par au moins un support d'apprentissage et une activité d'apprentissage
28	<b>périmètre de labellisation</b>	ensemble des produits de formation de français langue étrangère proposé par le centre candidat. Le processus de labellisation porte sur la totalité de l'offre de

	cours de français langue étrangère à l'exclusion des formations pédagogiques et méthodologiques destinées aux enseignants.
29 <b>plan de développement des compétences</b>	ensemble des actions de formation définies dans le cadre de la politique de gestion du personnel. Ce plan peut également prévoir des actions de bilans de compétences et de validation des acquis de l'expérience.
30 <b>procédure</b>	manière de réaliser un ensemble d'activités qui permettent d'atteindre un résultat
31 <b>procédure formelle</b>	manière d'effectuer une activité formalisée dans un document écrit
32 <b>procédure informelle</b>	manière d'effectuer une activité qui est connue de certains ou tous les personnels mais non formalisée dans un document écrit
33 <b>processus</b>	ensemble d'activités corrélées ou interactives qui transforme des éléments d'entrée en éléments de sortie
34 <b>programme ou syllabus</b>	document qui inventorie, formalise et explicite le public concerné, les pré-requis ; les objectifs opérationnels ; approche méthodologique ; contenus ; volume horaire ; calendrier ; durée de l'action ; taille des groupes classes ; dispositif d'évaluation ; supports (ex : méthode) et activités d'apprentissage.
35 <b>projet éducatif</b>	le projet éducatif doit être clairement défini et expliqué. Il définit les axes et orientations voulues par la direction. Il permet de répondre aux questions les plus importantes que se posent les familles et les apprenants avant le séjour. Il servira aussi de base à l'élaboration du projet pédagogique propre à chaque centre. Il est transmis aux familles ou à disposition avant le départ sur le site internet du centre. Les personnels doivent aussi en prendre connaissance avant leur embauche. C'est un document contractuel qui engage le centre.
36 <b>référentiel de formation</b>	document qui inventorie, formalise et explicite les objectifs d'apprentissage, les moyens mis en œuvre pour les atteindre (approche méthodologique, contenus linguistiques et culturels) et le dispositif d'évaluation d'une formation.
37 <b>remédiation</b>	mise en œuvre des moyens permettant de résoudre des difficultés d'apprentissage repérées au cours d'une évaluation
38 <b>séquence d'apprentissage</b>	série cohérente d'activités regroupées dans la même unité de temps visant un ou plusieurs objectifs
39 <b>support pédagogique</b>	moyen matériel pour illustrer ce qui est exposé, aider à la compréhension et à la mémorisation, animer etc.
40 <b>support d'apprentissage</b>	document ou objet sélectionné à des fins d'enseignement et au service de l'activité pédagogique